



COMMUNE DE CAMPÉNÉAC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 19
Présents : 18
Votants : 18

Le 2 avril 2026, le Conseil municipal de la Commune de Campénéac s'est réuni dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de Hania RENAUDIE, Maire, suivant convocation transmise le jeudi 26 mars 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : CAILLARD Estelle, DELAROCHE Alexandra, DENIS Stéphane, DRAGON Sandra, DUVAL Aurélien, GABARD Bruno, GOUPIL Evelyne, GRANDVALLET Chantal, GUERIN Quentin, JUGEL Stéven, LE MOIGNE Nolwenn, LEBORGNE Frédéric, NOËL Pierre, O Denis, PAISLEY Bernard, PONGERARD Pascale, REMY Louise, WHITE Cécile

Absents : RENAUDIE Hania

Secrétaire de séance : NOËL Pierre

2026-044 - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025 - BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : GABARD Bruno

VU l'avis favorable de la Commission finances de fonctionnement en date du 14 janvier 2026,

VU l'avis favorable de la Commission finances d'investissement en date du 21 janvier 2026,

Monsieur Bruno GABARD, adjoint aux finances publiques, présentent au Conseil municipal le Compte Administratif 2025 du budget principal qui s'établit ainsi :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	1 361 142,29
Recettes	1 650 963,55
Résultat reporté 002	0,00
Résultat de fonctionnement de l'exercice	289 821,26
Résultat de fonctionnement avec reports	289 821,26

INVESTISSEMENT	
Dépenses	915 209,68
Recettes	1 328 694,13
Résultat reporté 001	-208 294,81
Résultat d'investissement de l'exercice	205 189,64
RAR 2025	-113 540,19
Résultat d'investissement avec reports	91 649,45

Résultat de clôture sans report	495 010,90
Résultat de clôture avec report	381 470,71

Hors de la présence Madame Hania RENAUDIE, Maire, après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'approuver** le Compte Administratif 2025 du budget principal.

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré le 2 avril 2026

Le président de séance,
Hania RENAUDIE, Maire

Le secrétaire de séance,
Pierre NOËL, 3ème adjoint au Maire

